



TECHNICIEN(NE) EN LOISIRS

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
AFFECTATION TEMPORAIRE OU REMPLACEMENT NO-452

Supérieure immédiate : Mme Nancy Henry

Le 29 novembre 2018

Le Collège Lionel-Groulx est une institution d'enseignement supérieur hautement reconnue dans la région des Basses-Laurentides depuis maintenant 50 ans. Il accueille annuellement plus de 5 500 étudiantes et étudiants qui sont au cœur de sa mission. Fort de nos valeurs et de notre tradition d'engagement et d'humanisme, nous sommes fiers de notre milieu en constante recherche d'innovation.

| NATURE DU TRAVAIL |

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à organiser des activités socioculturelles ou sportives pour les étudiantes ou étudiants comme complément d'activités à certains programmes d'études ou comme loisirs.

| QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES |

- La personne de cette classe d'emploi participe à l'élaboration de programmes et à leur mise en œuvre au moyen d'activités socioculturelles ou sportives. Elle contribue à développer l'engagement social et communautaire.
- Elle est appelée à se servir des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités. Elle participe au choix des activités, en assure le fonctionnement et en établit le bilan.
- Elle encadre et accompagne les étudiantes ou étudiants dans la planification, l'organisation, l'animation et l'évaluation d'activités intracollegiales ou intercollegiales. Elle recommande et participe au choix de l'équipement et du matériel que le collège met à la disposition des groupes et en assure une utilisation adéquate.
- Elle contribue à la rédaction et à la diffusion d'information pour favoriser la participation des étudiantes ou étudiants.
- Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.
- Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

| DE FAÇON PLUS SPÉCIFIQUE |

- La personne devra participer au développement et à la mise en œuvre d'une offre d'activités intracollegiales pour les étudiants ;
- La personne devra participer au développement et à la mise en œuvre d'activités liées aux saines habitudes de vie, soit la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif ;
- La personne devra participer à la mise en œuvre de la semaine de la santé ;
- La personne devra organiser et animer certains groupes, notamment yoga, baladi, club plein air ;
- La personne pourrait être appelée à collaborer à certaines activités ponctuelles liées au service des affaires étudiantes ;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

| QUALIFICATIONS REQUISES |

| SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE |

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié (Techniques d'intervention en loisir) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Expérience en organisation d'activités sportives, un atout.

Expérience dans la mise en œuvre d'activités liées aux saines habitudes de vie, un atout.

| CONNAISSANCES SOUHAITABLES |

- Très bonne connaissance des tendances et des bonnes pratiques en saines habitudes de vie, soit la saine alimentation, le mode de vie physiquement actif et les environnements favorables ;
- Connaissance de la communauté collégiale ;
- La connaissance de Word et Excel serait un atout apprécié.

| EXIGENCES |

- Maîtriser les communications tant à l'oral qu'à l'écrit pour satisfaire les exigences de notre Politique sur l'usage et la qualité de la langue française (test de compétences linguistiques. Le seuil de réussite est de 60 %).
- Capacité à créer de bons liens avec les étudiants et à travailler en équipe multidisciplinaire.
- Capacité à travailler en mode collaboratif avec l'ensemble des intervenants du Collège.
- Capacité à gérer des échéanciers serrés, à travailler plusieurs dossiers à la fois et à déterminer les priorités.
- Capacité à gérer son stress.

HORAIRE DE TRAVAIL : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. (L'horaire peut varier selon les activités et les besoins des étudiants)

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 14 janvier 2019 (date à confirmer)

DURÉE APPROXIMATIVE : Jusqu'au retour de la titulaire, Madame Catherine Loiseau ou après un préavis.

TRAITEMENT : 21,18 \$/h à 29,63 \$/h

Pour les personnes de l'externe, veuillez remplir votre profil de candidature en ligne sur notre portail de recrutement. Vous pouvez y accéder en faisant ctrl + clic sur le lien suivant : <http://www.clg.qc.ca/dotation>. Toute demande d'emploi soumise autrement pourrait ne pas être considérée. Pour les personnes déjà à l'emploi du Collège, vous devez postuler en ligne en passant par votre dossier dans Paie.net. Les candidatures seront acceptées au plus tard le 12 décembre 2018 à 16 h.

DANIELLE COALLIER

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

R.H. 2018-11-29

AFFECTATION TEMPORAIRE OU REMPLACEMENT NO-452

Le Collège Lionel-Groulx souscrit à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le Service des relations humaines du Collège Lionel-Groulx remercie de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.